

La FDC 80 participe à de nombreuses commissions en tant que personne qualifiée pour la protection de la nature (PQPN) :

- Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage (CDCFS) ;
- Commission départementale Site et Paysage (CDSP) ;
- Commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF) ;
- Commission départementale d'orientation agricole (CDOA) ;
- Commission départementale d'Aménagement Foncier (CDAF) ;
- Conseil Economique Social et Environnemental (CESER) ;
- Comité technique SAFER.

